



RAPPORT ANNUEL 2019

TABLE DES MATIÈRES

1	MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
2	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
2.1	Composition au 31 décembre 2019	4
2.2	Fonctionnement	4
2.3	Rôle du conseil de quartier	4
2.4	Conseillère/Conseiller en consultations publiques	5
2.5	Limites du quartier.....	5
3	RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	6
4	ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
4.1	Engagement du Conseil de Quartier auprès des citoyens et des partenaires.....	8
4.2	Communication, information, formation.....	9
4.3	Histoire et patrimoine	10
4.4	Aménagement du territoire.....	11
4.5	Volet aménagement des propriétés municipales ou privées	11
4.6	Volet vie communautaire.....	11
4.7	Volet sécurité publique et mobilité durable.....	12
5	DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES.....	13
6	ÉTATS FINANCIERS	14

1 MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration vous présentent le rapport annuel 2019 du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Ce rapport rend compte des travaux réalisés au cours de l'année et des états financiers du conseil.

Le répit amorcé en 2018 concernant les consultations et la production de mémoire s'est poursuivi en 2019 puisqu'aucune demande d'opinion, de consultation publique ou de commentaires n'a été déposée auprès du conseil par la Ville de Québec. La situation devrait se modifier en 2020 puisque la Ville soumettra à la consultation publique plusieurs nouveaux projets, politiques, stratégies, visions ou plans d'action et qu'elle procédera à la révision du fonctionnement des conseils de quartier.

Parmi les activités de 2019, le conseil de quartier a eu l'heureux plaisir de collaborer avec la Société historique de Québec pour la tenue de l'événement *Printemps Saint-Sacrement* qui s'est tenu du 2 avril au 16 juin. Un merci tout particulier au président de la Société, M. Alex Tremblay-Lamarche, ainsi qu'à M^{me} Marie-Christine Boulanger et M. Laurent Aubin, du conseil de quartier, qui ont contribué à faire de cet événement un franc succès. Merci également à tous les conférenciers et conférencières ainsi qu'à tous les participants et participantes aux événements.

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement remercie les citoyennes et les citoyens qui ont assisté aux assemblées et qui ont participé d'une manière ou d'une autre aux activités du conseil. Ils ont contribué à guider le conseil dans ses résolutions et ses décisions.

Le conseil d'administration tient à souligner la contribution de M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction des procès-verbaux et de M^{me} Anne Pelletier et de M. Jason Fournier, du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec, pour leurs conseils judicieux et leurs suivis rigoureux des travaux du conseil tout au long de l'année.

Nos remerciements s'adressent également à M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal du district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement, pour sa participation assidue aux assemblées et ses comptes-rendus des activités et décisions du conseil municipal et du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou relativement au quartier de Saint-Sacrement.

Finalement, nous remercions les administratrices et administrateurs sortants à l'assemblée générale du 2 avril 2019 : M^{me} Marie-Christine Boulanger, présidente, M^{me} Danièle Grondines, vice-présidente, M. Laurent Aubin, trésorier, M. Kevin Bouchard, M. Kpeto Koumedzina, et M. Frédéric Dechamplain.

Nous remercions également les personnes qui ont pris la relève afin de former un tout nouveau conseil d'administration lors de l'assemblée spéciale d'élections tenue le 4 juin 2019 : MM. Riel Michaud-Beaudry, Francis Gauthier et Étienne Hivert ainsi que M^{mes} Maureen O'Farrell et Lilianne Plamondon, et lors des cooptations qui ont eu lieu par la suite : MM. Michel Jutras, Marc Fafard et Jean-Pierre Coljon. Nous remercions finalement M^{me} Boulanger qui a collaboré au transfert des dossiers et connaissances auprès du nouveau conseil d'administration.

2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

Les affaires du conseil de quartier sont dirigées par un conseil d'administration. Celui-ci est normalement composé de huit administrateurs élus par les résidents du quartier. Quatre postes sont réservés aux femmes et quatre sont réservés aux hommes. De plus, le conseil d'administration peut comporter jusqu'à trois administrateurs cooptés, c'est-à-dire nommés par les administrateurs élus. Les conseillers municipaux des districts qui sont compris dans le quartier sont membres d'office du conseil de quartier, mais ils n'ont pas droit de vote.

Au 31 décembre 2019, le conseil d'administration du quartier de Saint-Sacrement comptait deux administratrices et trois administrateurs élus, trois administrateurs cooptés et un conseiller municipal.

Membres avec droit de vote :

M. Étienne Hivert, président
M^{me} Maureen O'Farrell, secrétaire
M. Riel Michaud-Beaudry, trésorier
M^{me} Lilianne Plamondon, administratrice
M. Francis Gauthier, administrateur
M. Michel Jutras, administrateur coopté
M. Marc Fafard, administrateur coopté
M. Jean-Pierre Coljon, administrateur coopté

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement

2.2 FONCTIONNEMENT

En 2019, le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement a tenu 8 assemblées ordinaires, ainsi qu'une assemblée générale annuelle et une assemblée spéciale d'élections. Les rencontres ont eu lieu au Centre de loisirs Saint-Sacrement, au 1360, boulevard de l'Entente ou au 1605, chemin Sainte-Foy. L'assemblée générale annuelle s'est tenue à l'École internationale de Saint-Sacrement, 1430, Chemin Sainte-Foy tandis que l'assemblée spéciale s'est tenue au CÉGEP Garneau, 1660 boulevard de l'Entente. Les [procès-verbaux](#) de chacune de ces assemblées sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

2.3 RÔLE DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme de consultation constitué selon les dispositions de la **Charte de la Ville de Québec**, section IV. Il est une personne morale au sens du Code civil du Québec et il

est régi, dans la mesure où elle est applicable, par la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38).

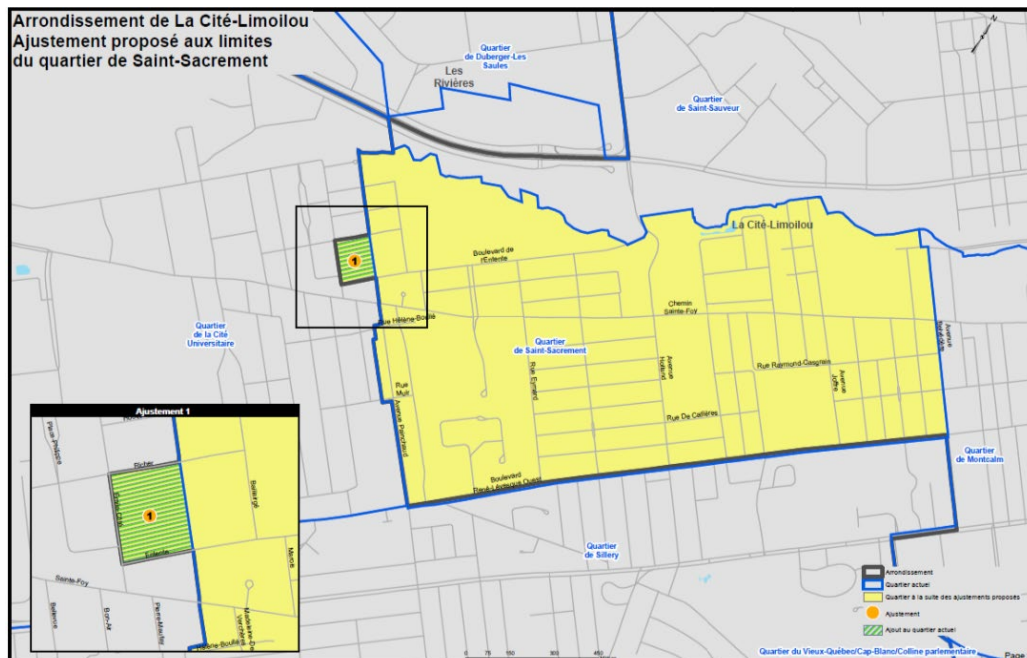
Les principaux mandats du conseil de quartier sont définis dans la Politique de consultation publique de la Ville de Québec (articles 5.1 à 5.4). Le conseil de quartier est un interlocuteur privilégié de la ville pour permettre aux citoyens de faire valoir leurs opinions et leurs intérêts à l’égard de questions qui concernent leur quartier. Il peut également jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu afin que tous les points de vue soient entendus. En plus de ce rôle, il est habilité, dans la mesure des ressources qui lui sont allouées et dans le cadre de la mission et des pouvoirs de la ville, à prendre des initiatives pour stimuler un développement intégré et viable du quartier.

2.4 CONSEILLÈRE/CONSEILLER EN CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le conseil a été assisté d’une conseillère en consultations publiques, M^{me} Anne Pelletier, pour les périodes de janvier à mai et d’un conseiller, M. Jason Fournier, de juin à décembre. Le rôle du conseiller en consultations publiques est de veiller à ce que les démarches amorcées lors des assemblées du conseil de quartier respectent les normes établies et de rapporter les décisions ou questions auprès des instances concernées de l’administration municipale.

2.5 LIMITES DU QUARTIER

La carte suivante illustre les nouvelles limites du quartier de Saint-Sacrement pour les faire correspondre aux limites de l’arrondissement de La Cité-Limoilou (résolution 19-CA-03). La portion ouest du quadrilatère, formé par le boulevard de l’Entente, les avenues Émile-Coté et Baillargé et la rue Richer, fait maintenant partie intégrante du quartier de Saint-Sacrement.



3 RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous reproduisons les résolutions du conseil de quartier qui ont été prises ou traitées en 2019 concernant des éléments importants pour le quartier et pour le conseil. Toutes les résolutions y incluant celles concernant les affaires courantes du conseil peuvent être consultées dans les [procès-verbaux](#) déposés sur la page du conseil de quartier sur le site web de la Ville de Québec.

Résolutions concernant des éléments importants	Résultats
18-CA-22 – 5 juin 2018 – Considérant que le conseil de quartier de Saint-Sacrement et plusieurs résidents étaient heureux de l'annonce, le 29 juin 2017, de la venue d'un jardin communautaire dans le secteur de la Cité Verte ; considérant que l'agriculture urbaine est déjà une valeur importante pour les citoyens et que plusieurs résidents de Saint-Sacrement attendent avec impatience l'ouverture de ce premier jardin situé dans le quartier il est résolu de demander à la ville d'aller de l'avant dès maintenant avec ce projet attendu par les citoyens du quartier et dont l'acceptabilité sociale est extrêmement élevée.	Le moratoire sur les jardins communautaires a été levé en 2019 et les travaux ont repris à la Cité Verte. Le jardin devrait être accessible en 2020.
19-CA-02 - 8 janvier - Cette demande est justifiée pour la sécurité des cyclistes qui doivent quitter la partie déneigée avant le Collège Stanislas pour emprunter le Chemin Sainte-Foy avant de bifurquer sur l'avenue de Vimy pour reprendre la piste à partir du parc Bellevue. Le Chemin Sainte-Foy est particulièrement risqué à cet endroit lors des tempêtes de neige, tant pour les cyclistes que pour les piétons. Il est résolu de transmettre une demande à la Ville de Québec pour ajouter le déneigement du tronçon qui passe en face du collège Stanislas .	La bande cyclable entre la colline Parlementaire et l'Université Laval est déneigée à l'hiver 2019-2020, dans le cadre d'un projet pilote d'essai de la Ville de Québec visant l'entretien d'une voie cyclable quatre saisons.
19-CA-03 - 8 janvier - Considérant que les ajustements visent principalement à faire correspondre les limites des quartiers aux limites d'arrondissement ou à corriger certaines anomalies constatées ; il est résolu de recommander à la Ville de Québec de procéder à l'ajustement des limites du quartier Saint-Sacrement .	La Ville a procédé à l'ajustement des limites du quartier.
19-CA-08 - 5 février - Attendu que les résidents du secteur de la rue Raymond-Casgrain ont obtenu un changement de zonage en 2011 à la suite de leur initiative citoyenne et d'une consultation publique ; attendu que ce zonage a été maintenu dans le cadre du PPU Pôle Urbain Belvédère; attendu que Taxi-Coop a l'intention de se départir de sa propriété sise sur la rue Raymond-Casgrain et dont les caractéristiques de zonage sont identifiées au PPU Pôle Urbain Belvédère; attendu que cette propriété fera probablement l'objet d'un développement, il est résolu de demander à la Ville de Québec de voir au respect du zonage actuel dans le secteur de la rue Raymond-Casgrain en général et en particulier dans le cadre du développement du terrain de Taxi-Coop.	La demande a été transmise.
19-CA-09 - 5 février - Il est résolu de demander à la Ville de Québec de réaménager la portion de la piste cyclable du corridor Père-Marquette entre la rue Hélène-Boulé et l'avenue de Vimy, afin d'en permettre le déneigement dès l'hiver 2019-2020	La bande cyclable entre la colline Parlementaire et l'Université Laval est déneigée à l'hiver 2019-2020, dans le cadre d'un projet pilote (voir 19-CA-02).

Résolutions concernant des éléments importants (suite)	Résultats
<p>19-CA-12 - 5 mars - Il est résolu de demander à la Ville de Québec de réserver le montant de 150 \$, dans le cadre des projets d'initiatives, pour la réalisation du projet de conférence <i>Saint-Sacrement, une bien plus longue histoire qu'on le croit</i> par M. Jean-Marie Lebel, historien, lors de l'assemblée générale annuelle.</p>	<p>La subvention a été encaissée et engagée en 2019.</p>
<p>19-CA-30 - 1er octobre - Considérant le dépôt, par monsieur le conseiller Yvon Bussières, au conseil municipal du 16 septembre 2019, d'une pétition d'environ 175 signataires afin de conserver l'arrêt d'autobus numéro 1567 situé sur la rue Gérard-Morisset et le boulevard René-Lévesque Ouest ; Considérant les représentations faites par des résidents du quartier de Saint-Sacrement à l'assemblée du conseil de quartier du 3 septembre 2019 en faveur du maintien de l'emplacement de la station Gérard-Morisset notamment en regard de l'accessibilité de la station par les résidents de la Champenoise ; il est résolu de transmettre au Réseau structurant de transport en commun (RSTC) une recommandation à l'effet de maintenir la station Gérard-Morisset.</p>	<p>La recommandation et les documents afférents ont été transmis au Réseau de transport structurant. Une réponse est attendue au début de 2020. Une pétition en ligne pour le maintien de la station a recueilli plus de 250 signatures.</p>
<p>19-CA-31 - 1er octobre - Il est résolu de remercier les anciens administrateurs du conseil de quartier, M. Laurent Aubin et M^{me} Marie-Christine Boulanger pour leurs rôles dans l'administration de la page Facebook, du Groupe Facebook et du blogue Saint-Sacrement illustré du conseil de quartier de Saint-Sacrement.</p>	<p>Les nouveaux administrateurs des pages et du blogue sont MM. Michel Jutras, Francis Gauthier et Riel Michaud-Beaudry (résolution 19-CA-33).</p>
<p>19-CA-36 - 5 novembre - Il est résolu de réitérer l'appui du conseil au projet Mange-Gardiens et d'offrir un support pour la diffusion de l'information.</p>	<p>L'appui a été signifié.</p>
<p>19-CA-37 – 5 novembre - Il est résolu d'adopter le plan d'action 2019-2020 du conseil de quartier de Saint-Sacrement.</p>	<p>Le plan d'action est disponible sur la page du conseil de quartier sur le site web de la Ville de Québec</p>
<p>19-CA-41- 5 novembre - Il est résolu de désigner M. Marc Fafard comme représentant du conseil de quartier de Saint-Sacrement sur les comités de bon voisinage du RSTC.</p>	<p>La première rencontre du secteur Laurier-René-Lévesque Ouest aura lieu le 23 avril 2020.</p>
<p>19-CA-42- 3 décembre - Attendu que le conseil de quartier a été saisi d'une problématique importante de circulation et de stationnement sur la rue Gérard-Morisset ; attendu que cinq (5) syndicats de copropriété regroupant 225 copropriétaires ont appuyé un document faisant état de la situation; il est résolu d'appuyer le plaidoyer préparé par le groupe de résidents de la rue Gérard-Morisset et de demander à la Ville de Québec d'étudier rapidement la situation, de donner suite aux demandeurs par écrit et éventuellement de mettre en place des mesures de contrôle du stationnement sur la rue Gérard-Morisset.</p>	<p>La demande a été transmise. La Ville entend élargir la zone de vignettes de l'avenue de Vimy jusqu'à la rue Gérard-Morisset. Elle déposera à cet effet, en 2020, une demande d'opinion au conseil de quartier.</p>
<p>19-CA-43 - 3 décembre - Attendu que des problèmes de sécurité, de bruit et de densité d'achalandage nous ont été communiqués par voie de lettre et par des citoyens présents à la séance du conseil de quartier concernant les parcours 92 et 94 sur le boulevard de l'Entente, il est résolu de demander à la Ville de Québec que les parcours 92 et 94 utilisent désormais le Chemin Sainte-Foy plutôt que le boulevard de l'Entente.</p>	<p>La Ville a répondu le 28 février 2020 qu'elle optait pour le <i>statu quo</i> pour des questions de clientèle, de sécurité, et d'achalandage sur le Chemin Sainte-Foy.</p>
<p>19-CA-45 - 3 décembre - Il est résolu de reporter en 2020 le montant résiduel de 600 \$ du budget d'initiative pour produire de nouveaux contenus sur le blogue Saint-Sacrement illustré.</p>	<p>Un montant de 1400 \$ de la subvention obtenue en 2018 (résolution 18-CA-31) a été engagé en 2019, le solde le sera en 2020.</p>

4 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les activités du conseil ont été regroupées selon la même classification que celle du [plan d'action du conseil 2019-2020](#) adopté en novembre 2019.

4.1 ENGAGEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER AUPRÈS DES CITOYENS ET DES PARTENAIRES

Prendre acte des besoins des citoyens, des enjeux liés au quartier et des possibilités de développer et d'agir en concertation avec eux ou avec des partenaires; Soutien du conseil de quartier à des demandes de citoyens;

- Consultation-éclair dans le cadre du projet *Défi Villes Intelligentes* avec M. Bastien Beauchesne, de l'organisme Votepour.ca. Les thèmes abordés lors de l'assemblée du 8 janvier 2019 sont les inégalités en matière de transport et d'habitation.
- Présentation du projet de *Résidence des pères du Très-Saint-Sacrement* sur la rue Garnier, par le Groupe Lokia, le 27 février 2019. Le projet comporte 290 chambres réservées à des membres de communautés religieuses en fin de vie. Le projet est en cours de réalisation. Une attention particulière sera portée à la préservation de l'arboretum du Père Sirard dans le talus qui borde la propriété à l'angle du boulevard de l'Entente et de la côte Saint-Sacrement.
- Deuxième rencontre de la table concertation Environnement, le 25 février 2019.
- Séance d'information sur le réseau structurant de transport en commun, le 13 juin 2019.
- Rencontre annuelle du conseiller municipal, le 14 novembre 2019. Les sujets traités en table ronde concernent la sécurité des piétons, l'église Saint-Sacrement, les instances de participation citoyenne et l'artère commerciale du Chemin Sainte-Foy.
- Tournée des conseils de quartier du comté de Taschereau par la députée, M^{me} Catherine Dorion, le 3 décembre 2019 à l'assemblée du conseil de quartier de Saint-Sacrement.
- Soutien au projet de recherche-action participative sur les besoins des familles de la Haute-Ville de Québec présenté par M^{me} Marie-Jade Gagnon, organisatrice communautaire au CIUSSS de la Capitale-Nationale à l'assemblée du 1^{er} octobre 2019.
- Soutien aux résidents de la Champenoise et de la rue Gérard-Morisset concernant le maintien de la station Gérard-Morisset à l'angle du boulevard René-Lévesque plutôt que son remplacement, par le Réseau structurant de transport en commun, par une nouvelle station à l'angle de l'avenue Painchaud (résolution 19-CA-30).
- Soutien aux 225 copropriétaires de la Cité Bellevue concernant l'absence de réglementation pour le stationnement sur la rue Gérard-Morisset (résolution 19-CA-42).
- Soutien à des résidents du boulevard de l'Entente concernant le déplacement des parcours d'autobus 92 et 94, du Réseau de transport de la Capitale, du boulevard de l'Entente vers le Chemin Sainte-Foy (résolution 19-CA-43)
- Soutien au mouvement *SOS Saint-Sacrement* pour la préservation du bâtiment patrimonial de l'église du Très-Saint-Sacrement et la continuité des œuvres communautaires des Pères du Saint-Sacrement (la résolution 20-CA-09 a été prise au début 2020).
- Appui réitéré au projet *Mange-Gardiens* des AmiEs de la Terre de Québec qui vise à réduire le gaspillage alimentaire (résolution 19-CA-36).

- Invitation à faire partie d'un comité de bon voisinage du Réseau structurant de transport en commun et désignation des représentants du conseil (résolutions 19-CA-41 et 20-CA-12).
- Sondage en ligne réalisé par la Ville de Québec concernant l'agriculture urbaine, jusqu'au 15 octobre 2019.
- Rencontre sur la gestion des matières résiduelles, les 18, 21 et 25 novembre 2019.
- Manifestation d'intérêt pour le projet d'une résidente du quartier, *Nouvel habitat pour personnes vieillissantes*, le 3 décembre 2019.

4.2 COMMUNICATION, INFORMATION, FORMATION

Communiquer de l'information sur différents aspects de la vie du quartier. Maintenir et augmenter les activités sur la page Facebook du conseil de quartier Saint-Sacrement; Participer aux formations offertes par la Ville; Diffuser l'information aux citoyens du quartier.

- Organisation d'une soirée-conférence sur le thème *Climat d'avenir*, à la librairie-café Le Mot de tasse, le 15 février 2019, en collaboration avec l'École d'hiver de l'Institut du Nouveau Monde (INM).
- Séance de consultation de la Ville de Québec, le 28 février 2019, pour connaître les enjeux des conseils de quartier en matière d'habitation, suivie, en juin par le *Forum sur l'habitation*.
- Organisation de l'événement *Printemps Saint-Sacrement*, en collaboration avec M. Alex Tremblay-Lamarche, président de la Société historique de Québec, instigatrice de l'événement.

Printemps Saint-Sacrement – du 2 avril au 16 juin 2019	
2 avril	Conférence de M. Jean-Marie Lebel, historien et vice-président de la Société historique de Québec, <i>Saint-Sacrement, une bien plus longue histoire qu'on le croit</i> , présentée à l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Sacrement.
7 avril au 16 juin	Publications concernant le quartier de Saint-Sacrement sur la page Facebook de la Société historique de Québec.
24 avril	Conférence de M. Laurent Aubin, aménagiste-géographe, <i>Saint-Sacrement, un patrimoine urbain en évolution</i> , à la librairie-café Le Mot de Tasse.
4 mai	Promenade de Jane : <i>Circuit historique du quartier de Saint-Sacrement commenté</i> , par M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal du district Montcalm-Saint-Sacrement
5 mai	Photoreportage de la Société historique de Québec sur l'histoire du quartier de Saint-Sacrement dans la version numérique du <i>Journal de Québec</i> .
14 mai	Conférence mensuelle de la Société historique de Québec avec M. Jean-Marie Lebel, historien, M. Martin Dubois, conseiller en patrimoine architectural et M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal, sur le thème du quartier de Saint-Sacrement
23 mai	Lancement du numéro spécial de la revue <i>Québecensia</i> portant sur le quartier de Saint-Sacrement, à la librairie-café Le Mot de tasse
27 mai au 30 juin	Vernissage de l'exposition <i>Visages de Saint-Sacrement</i> réalisée par le Réseau québécois des villes et villages en santé, Les Loisirs Saint-Sacrement et les Retraités Flyés.
13 juin	Conférence-débat sous le titre <i>Quel avenir pour le patrimoine</i> , avec MM. Pierre Fraser, sociologue, François Bourque, journaliste, et Pierre Larochelle, architecte, à la librairie-café Le Mot de Tasse.

- Séance de consultation de la Ville de Québec, le 5 septembre 2019, auprès des résidents du quartier Saint-Sacrement concernant le stationnement de travailleurs dans la zone 31. À la suite de la consultation, le projet est abandonné.
- Séances de formation offertes par la Ville de Québec : *Initiation à l'urbanisme*, le 10 octobre 2019 et *Formation pour les nouveaux membres des conseils de quartier*, le 24 octobre 2019.
- Renouvellement de l'abonnement à *MonMontcalm.com* qui publie régulièrement des articles concernant le quartier Saint-Sacrement.
- Plus de 60 publications sur la [page Facebook](#) du conseil en 2019, soit environ 5 par mois. La plus populaire a été celle du projet de *Résidence des pères du Très-Saint-Sacrement*.

4.3 HISTOIRE ET PATRIMOINE

Faire connaître l'histoire du quartier: histoire ancienne, occupation, géographie, bâtiments et lieux patrimoniaux, personnages historiques, communautés et institutions, anciens commerces, etc.;
Favoriser la participation des citoyens à la diffusion de l'histoire du quartier: photographies anciennes, cartes et plans, maisons familiales, histoires de familles;
Participer au développement du sentiment d'appartenance au quartier.

Le [blogue Saint-Sacrement illustré](#) et le [groupe Facebook](#) du même nom ont été créés en septembre 2016 avec pour objectifs de faire connaître l'histoire ancienne du quartier.

Un deuxième projet d'initiative d'un montant de 2000 \$ a été accordé par la Ville de Québec en décembre 2018 pour poursuivre les activités sur le blogue et le groupe Facebook.

Avec l'accord de la Société historique de Québec, six des sept articles publiés en avril 2019 dans le numéro spécial de *Québecensia* portant sur le quartier Saint-Sacrement paraîtront sur le blogue. Deux d'entre eux ont paru en septembre et novembre 2019, [La riche histoire de l'hôpital du Saint-Sacrement](#) et [L'héritage du collège des Jésuites](#). Les quatre autres articles paraîtront en 2020.

Neuf albums thématiques ont été publiés jusqu'à maintenant sur la page du Groupe Facebook.



Les cibles ont été atteintes puisque plus de 14 500 visites ont été faites sur le blogue et que le groupe Facebook dessert plus de 350 membres.

Figure - [Groupe Facebook Saint-Sacrement illustré](#)

4.4 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Préciser les particularités du quartier et les besoins identifiés par les citoyens; Assister aux consultations; Répondre aux sondages; Au besoin, rédiger des mémoires ou autres documents pour expliquer davantage les enjeux liés au quartier et émettre des recommandations

- Séance d'information par la Ville de Québec auprès des conseils de quartier sur la *Stratégie de sécurité routière 2020-2024*, le 5 décembre 2019. Par la suite, une résidente du quartier, M^{me} Jocelyne Séguin, a préparé pendant la période des fêtes, en collaboration avec le conseil de quartier, un mémoire reprenant tous les besoins et les particularités du quartier en matière de sécurité routière et de mobilité durable. Ce mémoire a été déposé à la Ville de Québec au début de janvier 2020. Il peut être consulté en ligne sur le [site de participation citoyenne](#) de la Ville de Québec consacré à la sécurité routière. Tous les autres mémoires produits dans le cadre de cette consultation publique peuvent également être consultés sur le même site.

D'autres consultations auront lieu tout au long de 2020 notamment sur la nouvelle *Politique de participation publique*, le *Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025*, la *Vision de l'habitation 2020-2030* et le fonctionnement des conseils de quartier.

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement invite tous les résidents et résidentes du quartier préoccupés par un sujet à participer en grand nombre aux sondages en ligne que la Ville intègre à ses sites de participation citoyenne, tel celui de la [Vision de l'habitation](#).

4.5 VOLET AMÉNAGEMENT DES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES OU PRIVÉES

Cibler des endroits du quartier pour des projets de verdissement en référence avec la carte des îlots de chaleur; Protéger l'environnement du quartier en assurant une vigilance concernant le respect des lois et règlements.

Il n'y a pas eu d'intervention sur ce point en 2019. Le conseil de quartier poursuit sa participation à la Table de concertation Environnement des conseils de quartier.

4.6 VOLET VIE COMMUNAUTAIRE

Mise en œuvre dans le quartier d'actions liées à l'approche Voisins solidaires du Réseau québécois des Villes et villages en santé; Collaborer à l'organisation de la Fête des voisins.

- L'exposition *Visages de Saint-Sacrement* réalisée dans le cadre de l'approche *Voisins solidaires* du Réseau québécois des Villes et villages en santé, réunit des photographies de personnes âgées, résidentes ou bénévoles dans le quartier Saint-Sacrement. Le but du projet était de créer une complicité entre de jeunes photographes et des aînés/es de leur quartier en profitant de l'appui de membres du conseil de quartier. En outre, chacune des photographies est accompagnée d'un court poème ou haïku rédigé par des participant/es du cours de Création littéraire dispensé par M^{me} Julie Bernatchez aux Loisirs Saint-Sacrement, ainsi que d'un texte de présentation sous la plume de M. Jean-Yves Fréchette, résident de Cohabitat Québec. Un gros merci à tous ceux et celles qui ont

collaboré au succès de cet événement. L'ensemble de l'oeuvre peut être consulté sur le [blogue Voisins Solidaires](#).

[Figure – Yvon Bussières, conseiller municipal](#)

Photographe : Marianne Pageau

Haïku

Dans les marches du temps

S'entremêle l'histoire

D'un homme, d'une famille d'un quartier

Auteur du haïku

Marie-Christine Boulanger

Texte de présentation

Homme politique dévoué et près des citoyens qu'il représente au Conseil municipal de la ville de Québec, Yvon Bussières porte l'histoire de son quartier tatouée sur son cœur. Féru d'histoire locale, il peut décliner pendant des heures la généalogie des grandes familles de Saint-Sacrement. Les Morency d'abord, mais aussi la sienne propre, les Bussières héritiers et conservateurs du patrimoine dont la belle maison paternelle de la rue Frontenac. « De là, dit-il, on pouvait apercevoir, au début du XXe siècle, le tramway qui circulait sur la rue Vimy avant de s'arrêter au terminus de la rue Marois. » Saint-Sacrement est un quartier « qu'on découvre avec ses pieds » d'ajouter celui qui anime occasionnellement des « promenade de Jane » où il livre des anecdotes, des vérités historiques et des faits vécus émouvants inspirés par l'amour de son quartier et ses 30 ans de dévouement à la Saint-Vincent de Paul.



4.7 VOLET SÉCURITÉ PUBLIQUE ET MOBILITÉ DURABLE

Soutenir les modes de déplacements diversifiés et sécuritaires dans le quartier; Poursuivre la mise en œuvre du plan local de mobilité durable en appuyant les initiatives visant des déplacements sécuritaires pour tous les usagers (personnes vulnérables, piétons, vélos, autos, autobus et véhicules de service), en travaillant en concertation avec la Ville à une action de sensibilisation à la limitation des vitesses excessives et en identifiant des projets de mobilité durable dans le quartier.

Tel que mentionné au point 4.4, le conseil de quartier a sensibilisé la Ville de Québec sur les besoins de déplacements sécuritaires dans le quartier de Saint-Sacrement dans son *Mémoire sur la Stratégie de sécurité routière 2020-2024*. Le conseil de quartier poursuivra ses représentations en 2020 en insistant sur le caractère accidentogène du Chemin Sainte-Foy et l'urgent besoin, pour le quartier, de rendre cette artère commerciale plus conviviale et plus sécuritaire.

Par ailleurs, le conseil de quartier est revenu fréquemment en 2019 sur le sujet du déneigement de la bande cyclable. La Ville a finalement entrepris un projet pilote de déneigement de l'ensemble de la bande cyclable entre la Colline parlementaire et la Cité Universitaire à l'hiver 2019-2020. Le projet est grandement apprécié par les cyclistes et les piétons. Espérons qu'il se poursuivra encore de nombreux hivers.

5 DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

En 2019, le conseil de quartier de Saint-Sacrement a pris connaissance de quatre demandes de dérogations mineures. Nous les reproduisons ici à titre informatif puisqu'elles peuvent intéresser des citoyens. Le [détail des dérogations](#) peut être consulté sur le site web de la Ville de Québec.

Dérogations mineures concernant le quartier

25 mars 2019 - Propriété sise aux 1359 et 1365, rue de Repentigny (lot 5 989 157)

Rendre réputée conforme la distance entre deux aires de stationnement à 4,7 mètres, au lieu de 6 mètres tel que prescrit par l'article 642 du Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.1V.Q. 4.

27 mai 2019 - Propriété sise au 940, avenue Louis-Fréchette (lot 1 303 878)

Rendre réputé conforme l'agrandissement d'une aire de stationnement qui empiète devant la façade du bâtiment principal contrairement à ce qui est prescrit par l'article 633 du Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.1V.Q. 4.

25 juin 2019 - Propriété sise aux 1486-1488, rue Maréchal-Foch (lot 1 736 742)

Rendre réputée conforme une profondeur de marge latérale droite à 0,90 mètre, au lieu d'une marge latérale de 0 mètre ou 1,5 mètre conformément à l'article 355 du Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.1V.Q. 4.

9 décembre 2019 - Propriété sise aux 760-770, avenue Marguerite-Bourgeoys (lot 1 737 547)

Rendre réputée conforme l'empiètement d'un escalier en cour avant qui dessert une porte à plus de 2 mètres au-dessus du niveau du sol, et ce, malgré les prescriptions de l'article 382 du Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.1V.Q. 4.

6 ÉTATS FINANCIERS

En 2019, le Conseil de quartier Saint-Sacrement a bénéficié d'un budget de 1 450 \$. Une subvention de fonctionnement de 1 300 \$ a été reçue de la Ville de Québec de même qu'un projet d'initiative de 150 \$.

BILAN	31 déc. 2019	31 déc. 2018
ACTIF		
<u>Actif à court terme</u>		
Surplus de budget de fonctionnement	569 \$	264 \$
Fonds dédiés aux projets d'initiative sur la mobilité durable	572 \$	489 \$
Fonds dédiés au projet d'initiative culturelle	335 \$	2 000 \$
Total	1 476 \$	2 753 \$
<u>Actif à long terme</u>		
Part de qualification	5 \$	5 \$
Total actif net	1 481 \$	2 758 \$
Actif net non affecté	574 \$	264 \$
ÉTAT DES RÉSULTATS		
PRODUITS		
Subvention de fonctionnement (Ville de Québec)	1 300 \$	1 310 \$
Subvention Projet d'initiative culturelle	150 \$	2 000 \$
Revenus d'intérêts	14 \$	13 \$
Total des produits	1 464 \$	3 323 \$¹
CHARGES		
Budget de fonctionnement	1 741 \$	1 317 \$ ¹
Projet d'initiative culturelle	1 000 \$	1 000 \$
Total des charges	2 741 \$	2 317 \$¹
Excédents des produits sur les charges	(1 277 \$)	1 006 \$
Actif net au 31 décembre de l'année précédente	2 758 \$	1 752 \$
Actif net	1 481 \$	2 758 \$

¹Des erreurs qui s'étaient glissées dans le rapport annuel 2018 ont été rectifiées.